DECRET N° 2023/040 DU 24 JAN 2023 portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat.-

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution;
- **Vu** la loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'universités ;
- **Vu** le décret n°93/028 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Ngaoundéré ;
- Vu le décret n°93/030 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Douala ;
- Vu le décret n°93/034 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Buea ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- **Vu** le décret n°2012/433 du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le décret n°2022/003 du 05 janvier 2022 portant création d'Universités ;
- **Vu** le décret n°2022/009 du 06 janvier 2022 portant organisation administrative et académique de l'Université d'Ebolowa,

#### **DECRETE:**

<u>Article 1<sup>er</sup></u>.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après dans certaines universités d'Etat :

## I - UNIVERSITY OF BUEA

## DEPARTMENT OF DEVELOPMENT, PHYSICAL PLANT AND INFRASTRUCTURE

<u>Director</u>: Mr TAMASSE Joseph Lebel, Professor, formerly serving as Inspector of Services N° 3 at the Ministry of Higher Education, in replacement of Mr AGBOR Dieudonne AGBOR, called to other duties.

### **FACULTY OF ENGINEERING AND TECHNOLOGY**

<u>Dean:</u> Mr AGBOR Dieudonne AGBOR, Associate Professor, formerly serving in the same university, in replacement of Mr TANYI Emmanuel BETI, retired.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIE RIEGISTAIF ET REGLEM ENTAIRE

### II - UNIVERSITE DE DOUALA

## <u>DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA PLANIFICATION</u> ET DU DEVELOPPEMENT

<u>Directeur</u>: Monsieur GOUET BEBGA, Professeur, précédemment Inspecteur des Affaires Académiques n°1 au Ministère de l'Enseignement Supérieur, en remplacement de Monsieur MOLUA Ernest LYTIA, appelé à d'autres fonctions.

### III - UNIVERSITE D'EBOLOWA

# DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT

<u>Directeur</u>: Monsieur ESSIANE MEDJO Gervais, Ingénieur Principal des Travaux du Génie Civil, précédemment Chef de la Cellule de Développement des Infrastructures Ferroviaires au Ministère des Transports, en remplacement de Monsieur NKOLO Claude, appelé à d'autres fonctions.

#### IV - UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

## FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

<u>Doyen</u>: Monsieur NDINDA Joseph, Professeur, précédemment en service à l'Université de Douala, en remplacement de Monsieur NZHIE ENGONO Jean, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

<u>Article 2</u> .- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3</u>.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPLE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

YAOUNDE, le 24 JAN 2023

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,